
ICANN82 | Forum de la communauté – ccNSO : séance de mise à jour du groupe de travail sur l’analyse des lacunes des politiques

Mardi 11 mars 2025 – 16h30 à 17h30 PST

CLAUDIA RUIZ

Bienvenue à cette séance de la ccNSO sur les lacunes politiques. Je m’appelle Claudia Ruiz, et je suis la responsable de la participation à distance de cette séance qui est enregistrée et régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN.

Au cours de cette séance, les questions ou commentaires soumis dans le tchat seront lus à haute voix s’ils sont présentés sous la forme appropriée, comme indiqué dans le tchat. L’interprétation pour cette séance inclut le français, l’espagnol et l’anglais. Si vous souhaitez prendre la parole au cours de la séance, veuillez lever la main dans Zoom. Lorsque vous serez sollicité, vous pourrez allumer votre micro dans Zoom. Les participants sur place pourront utiliser un micro. Veuillez indiquer votre nom, et la langue dans laquelle vous allez parler. Si vous parlez une langue autre que l’anglais. Parlez à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise. Merci.

Et je donne maintenant la parole à Jordan Carter, président du groupe de travail de l’analyse des lacunes politiques.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JORDAN CARTER

Merci Claudia. Je suis heureux de voir qu'il y a quelques personnes dans cette salle, puisqu'il est déjà 16 h 30 et je sais que c'est la deuxième journée. Mais pour certains, c'est la sixième journée. Deuxième journée officielle, mais en réalité sixième journée. Donc on est fatigué. Je suis donc le président de ce groupe de travail de l'analyse des lacunes politiques.

Notre objectif aujourd'hui est de vous rappeler le travail qui a été fait au cours de la courte vie de ce groupe de travail qui a commencé à travailler il y a huit mois et qui est sur le point d'être clos.

Donc, nous sommes en train d'arriver à la fin de notre parcours. Je pense que nous allons pouvoir peut-être terminer de bonne heure, parce que je crois qu'on aura assez vite fait. Et je pense que le vice-président de ce groupe, Maria Camilla, devrait être en ligne. Elle n'est pas ici à Seattle, donc elle nous suit en ligne.

Prochaine diapositive. Prochaine. Donc voilà l'ordre du jour, les thèmes que je vais aborder. Je vais vous donner un peu le contexte, le rôle de ce groupe, le travail que le groupe a réalisé, les domaines prioritaires pour les prochaines étapes de ce groupe de travail. Et ensuite nous, je vous demanderai votre opinion. Nous passerons aux discussions. Je ne pense pas qu'il y aura de Menti cette fois. Je vous donnerai la parole. Seulement, il est possible que je vous

demande ce que vous pensez de tout cela. Donc attention, je vais vous demander votre avis.

Annaliese, est-ce que vous pourriez m'apporter un verre d'eau ? Merci bien. Prochaine diapositive. Alors, ce groupe de travail a été établi en 2023, lorsqu'il y a eu un problème, une affaire de .LB qui a été mise en évidence. Un groupe ad hoc de membres du conseil de la ccNSO a été créé. Et l'année dernière, au mois de juin, nous avons pensé que nous avions besoin d'une structure plus formelle et plus transparente. Et donc on a créé un groupe de travail de façon à nous pencher sur l'analyse des lacunes en matière de politiques, en matière de directives ou autres types de lacunes.

Donc, nous devions préparer une vue d'ensemble des politiques et des directives relatives aux ccTLD et des relations avec IANA. Et tout cela, donc, visait à analyser ces relations avec IANA et les lacunes politiques. Nous ne voulons pas avoir si .AU s'occupe des utilisations malveillantes du DNS. Non, ce n'est pas du tout cela. Nous voulions voir quelles étaient les pratiques et les politiques concernant IANA, voir s'il y avait des lacunes possibles dans ces domaines et découvrir des lacunes -- et identifier les lacunes et voir si l'on pouvait agir dans ces domaines.

Voilà donc, c'était assez simple. Et le travail est presque terminé, je dirais.

Prochaine diapositive. Alors un peu plus de contexte et la liste des membres de ce groupe de travail. Donc je pense que c'est plus ou moins complet. Stephen Deerhake, c'est un honneur. C'est les

membres de ce groupe de travail. En tout cas, je remercie tous ceux qui ont participé au travail de ce groupe de travail qui a travaillé de manière harmonieuse et constructive.

Nous nous sommes réunis tous les quinze jours depuis la fondation de ce groupe au mois d'août.

Ensuite, bon, il y a trois types de travail que nous avons réalisé. Le premier était l'analyse des documents que nous avons présentés à la communauté lors de la dernière réunion de l'ICANN. Nous avons présenté un document préliminaire. Nous avons demandé à la communauté si elle avait des commentaires sur ce document. Nous avons eu une période de consultation à la mi-janvier cette année. Il y a eu quelques contributions qui soutenaient le document et qui ne demandaient pas de modification de ce document. Ensuite, nous avons évalué la liste des lacunes potentielles d'IANA et les méthodes disponibles pour les combler.

Donc maintenant, ce que nous voulons voir ou faire, c'est les ressources de la communauté dans le domaine de la gestion des TLD. Vous pouvez penser déjà quelles sont les parties qui nous intéressent ici. Les parties du RFC 1591 qui s'appliquent à vous. Nous voulons que le conseil de la ccNSO maintienne ce document à jour. Par exemple, lorsque le mécanisme de révision du PDP3 va être mis en œuvre, il va être ajouté dans le document comme un mécanisme de révision disponible. Je n'ai pas mis de lien vers le document dans ma présentation parce que je n'ai pas pu le trouver. Mais je pense que, ou j'espère en tout cas, qu'avant la fin de cette

présentation, nous pourrions envoyer un lien dans le tchat de façon à ce que vous puissiez vous aussi accéder à ce document qui a été terminé par le groupe de travail. C'était un des travaux, un des principaux travaux que nous avons réalisés.

Prochaine diapositive. Ensuite, la deuxième tâche était d'identifier des lacunes dans le cadre de travail. Donc le groupe de travail a analysé une série de questions. Nous avons demandé à IANA de nous donner une liste de secteurs dans lesquels ils avaient constaté qu'il y avait des lacunes. Et ils nous ont donné une liste de onze problèmes. Nous avons analysé cela. Nous avons regroupé cela en catégories, ce qui nous a donné six problèmes.

Nous avons posé des questions à IANA et nous avons constaté qu'il y avait vraiment trois problèmes. Alors pourquoi est-ce qu'on collecte ces enregistrements et on les publie ? Quel est le degré d'exactitude des données dans ces enregistrements ? Et qu'est-ce qui devrait être fait s'il y a des inexactitudes ? Comment les corriger ? Quelles sont les conséquences que cela peut avoir ?

Ensuite, le deuxième point, c'était le rôle de l'IANA, le cas échéant, dans la reprise après sinistre pour les ccTLD. Aujourd'hui, il n'y a pas -- ce rôle n'est pas créé de manière formelle. Il y a eu quelques cas où on a eu ce type de situation. Donc on a réfléchi à cela. Ensuite, les vérifications à faire avant de modifier certaines choses dans les enregistrements pour un ccTLD, c'est le troisième thème. C'est une question ici importante. Il faut que ce soit bien fait. Il faut

que le gestionnaire le fasse correctement quand on passe d'une entité à l'autre.

Ensuite, la démission du gestionnaire d'un ccTLD, ce n'est pas la même chose qu'un transfert. Le transfert, c'est quand une entité transfère son affaire à une autre entité, à un autre directeur. Mais dans le cas d'un gestionnaire qui présente sa démission, ça implique qu'il n'y a peut-être personne d'autre pour le remplacer. Et donc ce n'est pas la même situation. Nous avons eu cette situation au Liban. Ensuite, il y a eu la demande de confidentialité. Et ensuite les exigences en matière de présence locale. Quelles étaient ces exigences et quel était le niveau de participation pour un CC à un moment donné dans un pays ? En général, quels étaient les contacts administratifs que vous pouvez avoir ? Qu'est-ce qu'on pouvait faire dans certains pays pour opérer des ccTLD ?

Donc maintenant, on peut se demander si le fait de ne pas être d'accord avec une politique signifie qu'il y ait une lacune politique. Très souvent, les gens nous disent cela. Mais en réalité, il n'y a pas de lacune dans le cadre politique. Parfois, les gens nous disent « les choses devraient être faites différemment ». Oui, c'est une bonne idée, mais ce n'est pas une lacune. Une lacune, c'est quand il y a quelque chose qui n'est pas clair. On ne sait pas ce qu'on doit faire. Il y a une absence de directives. Il y a une absence d'explications concernant ce qui doit être fait dans le domaine des ccTLD dans la relation entre et IANA et le ccTLD.

Donc certaines communautés au sein de l'ICANN parlent de lacune, mais, en réalité, c'est seulement une manière différente de voir les choses.

Prochaine diapositive. Nous avons réfléchi à la façon qui conviendrait le mieux pour traiter ces questions, et le groupe a proposé plusieurs solutions. Et à la fin, on a décidé que, le plus logique, ce serait de créer un groupe d'étude. Et si vous pensez que nous allions créer un PDP, ça n'a pas été le cas. Nous avons pensé qu'un groupe d'étude allait pouvoir mieux se consacrer à comprendre le problème et à trouver des solutions. Donc nous avons créé une petite équipe qui s'est réunie une quinzaine de fois, des petites réunions d'une heure.

Nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour vraiment rentrer dans le vif du sujet ou pour faire l'analyse en profondeur, mais nous avons déjà bien éclairci la nature du problème. Et je pense que nous savons déjà quelles sont les directives qu'on pourrait améliorer, quelles sont les choses qu'on pourrait expliquer mieux. Et si finalement, nous faisons de nouvelles politiques ? Le travail de l'équipe d'étude va nous fournir une base solide dans ce domaine et beaucoup mieux que ce qu'aurait pu donner un PDP.

Nous n'essayons pas d'éviter l'élaboration de politiques, mais nous n'étions pas convaincus que ce soit une nécessité urgente. Une fois que nous avons compris les regroupements des différentes problématiques et comment les traiter, nous nous sommes intéressés à la façon de les prioriser.

Nous avons pris en compte différents facteurs. D'abord, l'impact de la question ou de chacune des problématiques sur les CC. Nous avons considéré la quantité de travail que cela impliquerait. Et donc moins de travail représentait une priorité plus élevée, en recherchant peut-être des avancées rapides. Et enfin, la priorité d'IANA concernant l'importance de chacune des questions.

Ce n'était pas véritablement un processus mathématique, parce que, bien sûr, chaque personne peut interpréter les termes différemment. Par exemple, impact positif, est-ce que l'on peut s'assurer que cela veut dire la même chose pour chacun ? Alors ces différents facteurs ont été pris en compte et nous en sommes parvenus à la diapositive suivante.

Et dans ce travail que nous avons fait, nous avons essayé d'obtenir les impressions du groupe de travail pour savoir ce qui manquait. Et donc, après avoir écouté les retours d'expérience de la communauté, le Conseil a pris une décision. Et donc les deux questions qui nous ont semblé comme étant prioritaires étaient d'abord les registres publics IANA. C'est-à-dire comment assurer l'exactitude des données à ce stade et, lorsqu'une donnée est effectivement inexacte, que doit-il se passer ?

Actuellement, les ressources et les options, car il y en a, sont très limitées. Et ceci est réglé jusqu'à maintenant par des questionnements répétés, des demandes répétées. Et bien sûr, on ne peut pas révoquer une délégation simplement parce que les personnes ne maintiennent pas leurs informations à jour. Et il y

avait une sensation que peut-être ces aspects pourraient être appliqués également dans d'autres politiques à l'avenir. Donc ça, c'était la première priorité.

Et la deuxième, c'est le rôle d'IANA dans la récupération des pannes que subissent les ccTLD. Et ceci est un aspect important parce que les procédures ne sont pas claires par rapport à l'aide qu'un ccTLD peut obtenir. Et compte tenu du fait que les désastres aussi bien humains que naturels arrivent de temps en temps de par le monde, le fait d'avoir effectivement certaines orientations pourrait être important. Et donc la manière de procéder serait de nommer deux groupes d'étude qui puissent analyser ces questions et qui puissent ensuite fournir leur -- partager leurs conclusions avec la communauté des ccTLD pour identifier certaines des choses qui pourraient être faites.

Les autres quatre questions qui sont sur la liste n'ont pas été priorisées séparément. L'idée, c'est que, une fois que ces deux choses seront terminées, nous devons élaborer peut-être des recommandations futures pour voir si nous continuons à travailler sur ces questions ou si nous en abordons d'autres.

La suivante. Nous recherchons un retour d'expérience de votre part. Est-ce que vous êtes d'accord avec les recommandations du Groupe de travail concernant les sujets prioritaires, et avez-vous d'autres retours d'expérience sur les lacunes de politiques ? C'est là, la fin de notre présentation. Donc je voudrais beaucoup entendre vos interventions.

Maintenant, je vois Pablo.

PABLO RODRIGUEZ

Oui, cette approche du groupe d'étude constitue une manière de clarifier les sujets que vous avez choisis et j'y suis favorable.

JORDAN CARTER

Merci Pablo. L'étape suivante, si le conseil est d'accord, serait bien sûr d'inviter de nouveaux volontaires. Pierre.

PIERRE BONIS

Merci beaucoup, Jordan. Je soutiens totalement les priorités choisies et l'approche du groupe d'étude. Une question simplement : qu'y a-t-il derrière l'idée de récupération suite au désastre ? S'agit-il de faciliter un changement dans la zone parce que quelqu'un va gérer un ccTLD au nom du ccTLD qui a disparu ? Ou est-ce que c'est plutôt de demander un soutien d'IANA en cas de désastre ? Parmi ces deux options, il y en a une qui est assez évidente, qui est la première. L'IANA fait son travail et change très rapidement les registres. Et l'autre, c'est si l'IANA devait intervenir directement. Elle serait d'après moi plus difficile à mettre en œuvre.

JORDAN CARTER

Je pense que ces deux questions ont été posées. Et je ne pense pas que l'IANA soit intéressée à devenir un opérateur de registre.

De façon générale, la récupération après les désastres est considérée comme étant une responsabilité du manager et de sa communauté, du gestionnaire et de sa communauté. Mais il semble que bon nombre de ccTLD n'ont pas les plans et les procédures en place pour ce faire. Et donc, lorsqu'il y a des désastres, ils font leur possible.

Mais donc, la question que nous avons posée était de savoir quelles ressources nous avons pour pouvoir assurer la continuité du ccTLD en cas de désastre. Une autre question qui a été mentionnée, c'est la possibilité de faire peut-être des arrangements privés avec l'IANA concernant une série de procédures en cas d'urgence. Alors devrait-il y avoir une politique concernant ces arrangements ? Je pense que, la question, c'est de savoir comment avancer. Est-ce que c'est par contrat ? Est-ce que c'est tout simplement par voie opérationnelle. Et je pense que c'est donc là la définition finalement de la portée de l'intervention d'IANA.

Kim, est-ce que vous voulez ajouter quelques mots ?

KIM DAVIS

Merci, Jordan. Non. Non, je suis d'accord, je n'ai rien à ajouter. Je pense que c'est un sujet ouvert. C'est une question qui revient régulièrement. Et en termes d'infrastructure critique, évidemment, chaque ccTLD est très important. Et il ne s'agit pas simplement d'un problème local. Donc établir des rôles et des responsabilités pour définir ce que chacun doit faire est, bien sûr, tout à fait

intéressant. Et il est tout à fait valable de mener des enquêtes sur ces points.

JORDAN CARTER

Parfait ! Merci beaucoup Kim. Bien. D'autres réflexions ou peut-être un retour d'expérience sur ces recommandations ? Qu'est-ce que vous avez dans ces sacs ? Ce sont des gâteaux. Peut-être que vous devriez en prendre. Des biscuits, ça vous ferait intervenir plus dynamiquement. Bien sûr, ce processus nous a permis de parvenir à certaines conclusions quant à la marche à suivre.

Je peux vous montrer la diapositive suivante. L'étape suivante, c'est la préparation d'un rapport de clôture qui explique ce que nous avons fait, afin que le Conseil dispose de ce document et qu'il sache toujours quel genre d'informations nous avons produites, comment IANA et les ccTLD entrent en relation. Deuxièmement, recruter les groupes d'étude. Et troisièmement, essayer de définir une approche de ces questions qui ont été définies. Bien sûr, dans ce cas-là, recevoir l'aide d'IANA, pour nous, c'est extrêmement utile. Et donc le faire par le biais de la ccNSO serait bien sûr la marche à suivre. Donc la recommandation, dans ce cas-là, serait de placer sur le nouveau site Internet de la ccNSO, qui va être créé bientôt, et peut-être même sur le site ancien, quelques éléments sur ce sujet, des questions d'interprétation, des questions, des lacunes identifiées, et même peut-être les désaccords, puisque ceci devrait également être pris en compte par la ccNSO. Donc

l'idée, c'est de présenter ce rapport au conseil, et ensuite présenter une rétrospective de nos huit mois de travail.

Donc voilà, nous [aurons] préparé le document de vision générale. Nous avons préparé -- nous aurons préparé quelques politiques, quelques propositions de politiques, et nous aurons conseillé le conseil de la ccNSO. Donc voilà, nous avons fait ces trois choses-là. Et donc voilà. Ceci montre que nous pouvons terminer une mission en huit mois.

BART BOSWINKEL

Je pense qu'il y a des aspects que vous devez savoir. Vous avez priorisé deux des six thèmes identifiés. L'important, c'est de savoir que ce travail ne s'arrête pas aux deux études que vous avez faites.

JORDAN CARTER

Oui, effectivement, il nous semblait juste un petit peu excessif pour nous que de suggérer plus de deux problématiques à travailler. Et nous pensons que le conseil doit prendre une décision pour savoir si la communauté a la capacité de faire travailler deux groupes d'études en même temps. Je pense que la situation, ici, c'est qu'il y a des personnes qui sont intéressées par différents sujets, et il va nous falloir être prudents, en particulier en ce qui concerne la récupération après les désastres, question pour laquelle on n'a pas forcément besoin d'experts de récupération. On a surtout besoin d'une perspective de politique sur le rôle de l'IANA sur cette question.

Mais c'est vrai, les autres quatre questions ne sont pas oubliées, et le conseil devra garder un œil sur ces sujets et, bien sûr, traiter toute autre lacune qui soit rapportée.

Bien, alors, est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Est-ce que quelqu'un dans la salle est tout à fait contre ? Est-ce qu'il vous reste encore un peu d'énergie pour nous répondre ? Je crois que nous allons passer à ma dernière diapositive.

Non, non, attendez un petit peu. Pierre. Allez-y. Vous avez la main levée.

PIERRE BONIS

Je serai curieux de connaître les autres thèmes qui n'ont pas été considérés comme prioritaires, puisque vous avez parlé de cinq ou six problèmes comme thèmes sur lesquels nous avons travaillé. Vous avez dit que c'était les thèmes que le groupe avait considérés comme n'étant pas aussi importants. Mais j'aimerais savoir quels étaient ces thèmes.

JORDAN CARTER

Alors est-ce qu'on pourrait revenir un peu en arrière, s'il vous plaît, dans les diapositives ? Alors les tests d'éligibilité, l'éligibilité avant les changements, c'est quelque chose d'important. Les petits changements qui pourraient être effectués par un gestionnaire est lorsqu'on a un changement de gestionnaire et les exigences politiques dans ce cas-là. Et puis le cas de démission dont j'ai parlé déjà d'un gestionnaire aussi, et la question de la confidentialité

aussi. Lorsque les gens demandent des changements dans un ccTLD pour déléguer ou pour transférer ses données, il y a toute une question de confidentialité, ici, qui implique IANA et qui implique aussi des facteurs clés et une évaluation.

Je ne sais pas si l'on va vouloir passer à une période de consultation, mais je pense qu'ici on pourrait quand même s'intéresser à ce point-là.

Est-ce que vous pourriez nous parler un petit peu plus de ce qui implique cette demande de confidentialité ?

KIM DAVIES

Je dirais que, en général, il est essentiel parce que nous avons une pratique de confidentialité, mais -- pour une question d'intérêt public, on dit qu'on va devoir avoir le transfert potentiel d'un ccTLD avant qu'IANA s'occupe de prendre une décision finale, etc. Donc dans le contexte de lacunes politiques, je dirais que la confidentialité ici n'est pas liée à une politique particulière. On peut dire que nos pratiques sont appropriées. Peut-être qu'on peut prendre une autre approche ou prendre une décision entre les deux.

Sur l'espace Wiki du groupe de travail, il y a un document plus long qui présente des études de cas portant sur ces points. Donc pour ceux que cela intéresse, il y a différentes situations qui sont indiquées dans chaque cas.

JORDAN CARTER

Oui, et le dernier point concerne la présence au niveau local, la relation entre le gestionnaire d'un ccTLD et le pays, vu qu'il y a une série de situations qui font qu'on a dû se pencher sur cette question aussi. À nouveau, si quelqu'un a quelque chose à nous dire dans le domaine du cadre politique lié à IANA, quelque chose que vous considérez comme une lacune, ça nous intéresse.

C'est lié au point que Bart a mentionné aussi. Mais nous voulons d'abord régler les deux premiers points, voir si les changements politiques sont nécessaires. De toute façon, c'est un travail qui va être relativement long, mais je ne pense pas qu'un PDP non plus fonctionne. C'est pour cela que nous avons donc décidé de travailler autrement. Nous allons avancer étape par étape.

Bien. Revenons à notre avant-dernière diapositive, Claudia, s'il vous plaît. Et voilà ce que nous allons faire dans le futur. Donc, à moins qu'il y ait des commentaires, nous sommes arrivés à la fin de notre séance de travail, avec 20 minutes d'avance. Je vois qu'il n'y a pas non plus de commentaires ou de questions sur Zoom. Par conséquent, je remercie les membres du groupe de travail. Je vais demander à la ccNSO de faire une consultation sur le Menti.

Je vous remercie. Il y a des biscuits au fond de la salle. Il y a un cocktail de la ccNSO à 18 h 30, pas loin d'ici. Vous avez le temps d'y aller. Et je vous dis à demain. Nous commencerons à 10 h 30 dans cette salle. Merci. Merci à tous. Nous avons fini notre première journée de travail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]